

Coronavirus - Covid19 Communiqué du 18 mars (nouveaux éléments en couleur)

À la suite de la dernière réunion du conseil national de sécurité (CNS) et les informations qui nous sont parvenues à cet instant, le Collège communal d'Aubel a pris des mesures dès ce mercredi matin afin de transposer pratiquement sur le territoire communal les dispositions prises dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus Covid-19. Ces informations et mesures sont adoptées ce mercredi 18 mars à 12.00 h. Elles sont susceptibles d'évoluer très rapidement.

Le Collège Communal est à votre disposition

Vous avez une question sur la gestion communale de cette crise ? Vous pouvez joindre le collège communal 7j/7



087/68 01 36

Nous sommes toujours en phase 2 renforcée et il convient de faire preuve de sérieux et de sérénité face à la situation présente.

Les premières mesures sont d'application depuis le vendredi 13 mars minuit et dureront jusqu'au dimanche 5 avril inclus. Ces mesures ont pour but d'éviter la rencontre de diverses communautés sociales qui ne se seraient jamais rencontrées dans d'autres circonstances. Le principe général est <u>d'éviter les concentrations de population</u>.

Individuellement, vous pouvez appliquer les mesures suivantes pour améliorer votre hygiène personnelle:

- 1. Restez à la maison si vous êtes malade.
- 2. Lavez-vous régulièrement les mains.
- 3. Utilisez toujours des mouchoirs en papier neufs et jetez-les ensuite dans une poubelle fermée.
- 4. Si vous n'avez pas de mouchoir à portée de main, éternuez ou toussez dans le pli du coude.

Contribuez à ralentir la propagation du virus grâce aux conseils suivants :

- 1. Évitez de donner la main, embrasser ou étreindre lorsque vous saluez quelqu'un
- 2. Faites attention aux groupes à risque (personnes de plus de 65 ans, diabétiques, personnes souffrant de maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales, immunodéprimées, ...).
- 3. Les enfants ne tombent pas gravement malades à cause du coronavirus, mais peuvent le propager facilement. Le contact entre les enfants et les personnes âgées n'est donc pas recommandé.
- 4. Essayez de garder vos distances dans les endroits à forte fréquentation.
- Évitez tout contact avec des personnes visiblement malades ou gardez une distance suffisante.



Concernant la mobilité et les transports en commun

Restez chez vous : tous les rassemblements sont interdits ainsi que les déplacements autres que pour motifs impérieux à savoir : se rendre au travail quand le télétravail est impossible, aller chez le médecin, faire des courses alimentaires, se rendre à la pharmacie, à la banque, à la poste, faire le plein d'essence.

L'activité physique en plein air est encouragée mais uniquement seul ou à deux maximum, en respectant les règles de distanciation.

Les transports en commun circulent normalement, mais il est demandé de se limiter aux déplacements indispensables. Les horaires décalés permettront de ne pas congestionner les transports en commun.

Enseignement fondamental Écoles communales de Saint-Jean-Sart et La Clouse École libre d'Aubel



Les parents doivent garder les enfants à domicile et privilégier une garderie autonome. Il faut à tout prix éviter le recours aux grands-parents (personnes particulièrement exposées) pour assurer la garderie.

Une garde d'enfant est organisée à l'école au moins pour les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité. Pour les enfants dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par des personnes âgées, les parents pourront trouver une solution dans les écoles.

La direction veillera à organiser les groupes afin de limiter le nombre d'enfants présents simultanément au sein d'un même local. Les activités récréatives à l'extérieur seront adaptées par tranche pour éviter le regroupement d'un nombre important d'élèves.

En ce qui concerne la garderie, l'accueil sera maintenu, mais sera soumis aux mêmes règles que celles concernant la présence à l'école.

Le ramassage scolaire est maintenu, la voiture communale passe là où les parents l'ont signalé. Mais la recommandation reste la même : <u>les parents doivent privilégier</u> la garde des enfants à domicile.

Les leçons sont <u>suspendues</u>, les cours ne peuvent donc pas être dispensés. Des travaux à domicile sont prévus et s'inscriront dans une logique de remédiation consolidation-dépassement. Ils seront proportionnés dans le contenu et le temps et pourront être réalisés en parfaite autonomie par les enfants.

❖ Ecole communale de La Clouse

L'équipe éducative prévoit du travail pour 15 jours pour les élèves du primaire. Le travail est transmis par courrier postal ou par mail. (Envoyé) Informations : Isabelle Vanderheyden +32 87 68 10 20 ecolelaclouse@aubel.be



Ecole communale de Saint-Jean-Sart

Mise en place d'une plateforme en ligne

L'équipe éducative prévoit du travail pour 15 jours pour les élèves du primaire. Informations : Philippe Haccourt +32 87 68 65 42 ecole.sjs@belgacom.net

❖ Ecole Libre d'Aubel

L'équipe éducative prévoit du travail pour 15 jours pour les élèves de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire.

Le travail est transmis par courrier postal (pour lundi 23 mars) Informations : Linda Hardy +32 87 68 79 08 ecole.libre@aubel.be

Plate-forme de Solidarité aux citoyens



Nous proposons aux adolescents bénévoles (ne présentant aucun symptôme de rhume, de toux ou de fièvre) et aux parents en recherche de baby-sitters pour leur domicile de s'inscrire auprès d'ARTistouilles. Le recours à ce service des baby-sitters s'inscrit dans le cadre de la solidarité citoyenne et relève de la responsabilité individuelle.

> 087/53.08.52 artistouilles@aubel.be FaceBook: FB/@ARTistouilles-Centre Culturel d'Aubel

Nous avons des jeunes inscrits. MERCI Avis aux familles : n'hésitez pas, ils sont là pour vous aider







Solidarité aubel-masqué

En solidarité aux héros du quotidien

(à nos infirmières à domicile, nos aides médicales et sociales, notre secteur alimentaire et construction)



Vous êtes couturier(e)?

Vous avez la possibilité de recevoir le matériel et le patron via Christelle et Françoise.

Une fois vos masques finis vous pouvez les apporter à l'atelier.



Vous n'êtes pas couturier(e)?

Vous pouvez nous apporter du tissus! Nous cherchons des chutes, restes de COTON lisse et COTON bouclé (essuies de bain fins), du POLYESTER 100% nettoyés



L'Administration Communale se chargera de la distribution.

087/53.08.52

artistouilles@aubel.be

FaceBook: FB/@ARTistouilles-Centre Culturel d'Aubel

« Appel Solidaire »

L'Administration communale met en place un service de solidarité aux personnes âgées et isolées.

Du personnel communal est affecté à cette mission.

Plus concrètement, nous allons prendre contact par téléphone avec ces personnes afin de leur apporter écoute et soutien.

Un service de « courses alimentaires essentielles » se mettra en place via taxi social.







« un dessin - un sourire »

Nous avons une mission pour vos enfants à la maison.

Objectifs: 100 dessins pour la maison de repos de la Kan

Déposez vos plus beaux dessins dans la boîte aux lettres communales. Dans le respect des règles d'hygiène qui s'imposent, ceux-ci seront distribués aux personnes de notre maison de repos



Ils soutiennent nos aînés!

Objectifs : **15 bricolages** pour nos aînés de la maison de repos!



Services communaux

État-civil, Tourisme, Urbanisme, Énergie, ALE, Artistouilles, Hall omnisports...

Au niveau de l'administration communale, nos bureaux sont fermés, les permanences (urbanisme, énergie et ALE) sont supprimées.

Le collège communal privilégie le télétravail pour le personnel quand cela est possible. Quand cela n'est pas possible, le personnel poursuivra le travail sur site en maintenant les distances sociales de sécurité (1,5 m)

Les services sont joignables par téléphone ou par courriel au 087/680130 ou à info@aubel.be.

Les infrastructures sportives, culturelles et du tourisme sont fermées.

Bibliothèque

La bibliothèque est <u>fermée</u> sauf sur rendez-vous pour enlèvement (commandes et dépôts) sans contact physique. Les livres sont désinfectés. Un service de livraison des livres est organisé. Vous pouvez contacter la bibliothèque au 087/687200 ou par courriel bibli@aubel.be.

CPAS

Les services du CPAS sont accessibles exclusivement <u>sur rendez-vous</u>. Nos équipes sociales assurent une permanence et recourent au télétravail. La capacité de la salle d'attente a déjà été limitée. La distribution des repas à domicile est maintenue. Le service du taxi social est maintenu uniquement pour les urgences alimentaires et médicales. Il est assuré par les services communaux à la place des bénévoles.

Contact: 087/30.62.80 - cpas@aubel.be

Nous vous encourageons à vous inscrire sur BE Alert (www.be-alert.be) afin de pouvoir recevoir en temps réel les informations partagées par le Centre de crise gouvernemental sur le Coronavirus.

L'ensemble de ces mesures seront constamment évaluées afin de les renforcer, le cas échéant.

De manière générale

Consultez les sites : www.aubel.be

www.info-coronavirus.be

Numéros d'appel :

Pour des guestions concernant la santé et l'ordre public : 0800/14.689

Pour des guestions concernant l'économie : 0800/120.33

C'est dans l'adversité que nous devons montrer notre cohésion, notre solidarité et notre capacité à prendre nos responsabilités.



Économie - Mesures en matière de Commerces

Concernant les commerces et les activités dites récréatives (sportives, culturelles, folkloriques, etc), toutes ces activités sont annulées, peu importe leur taille et leur caractère public ou privé.

Tourisme et Sport

- Les hébergements touristiques restent ouverts sauf leur éventuel restaurant ;
- Le parc et la cour de l'Abbaye du Val-Dieu sont fermés.
- Toutes les infrastructures sportives sont fermées et inaccessibles (halls sportifs, stade de foot, club de tennis).

Commerces

- Les commerces d'habillement à la personne sont fermés.
- Les négociants <u>sont fermés</u> sauf via un système de commandes / livraisons. (BtoB)
- Les salons de coiffure et instituts de beauté sont fermés le week-end et ne pourront servir qu'un seul client à la fois, sur rendez-vous, durant la semaine.
- Seuls les magasins essentiels (alimentaires, pharmacies, magasins pour animaux, produits de première nécessité et grandes surfaces) restent ouverts normalement (week-end compris). Néanmoins, il leur est recommandé d'augmenter les mesures d'hygiène sur base des recommandations déjà formulées.
- Les librairies sont ouvertes la semaine, fermées le week-end.
- Les marchés du mardi et du dimanche sont supprimés.

Horeca:

- Les bars, cafés, brasseries, salons de dégustation, restaurants (...) sont fermés
- Les terrasses doivent être retirées et/ou totalement inaccessibles aux publics.
- Le service "à emporter" (TakeAway) est autorisé en privilégiant les commandes par téléphone ou autre et en laissant un espace suffisant pour les retraits afin d'éviter tout effet de confinement pour la clientèle.
- Les livraisons à domicile sont autorisées.

Soutien au commerce aubelois

Un mot encore pour notre spécificité aubeloise : nous sommes fiers de nos commerces, de la vitalité économique des entrepreneurs de notre commune. Nous sommes confiants en leur capacité à affronter cette nouvelle crise. Nous avons la conviction que, tous ensemble, nous pourrons la surmonter. Nous devons - c'est notre devoir citoyen élémentaire - nous plier aux impératifs de santé publique. Mais sachez que, une fois cette crise surmontée, nous serons à vos côtés pour accompagner et aider à la relance de nos commerces aubelois.

L'horeca est particulièrement touché par les mesures prises, mais tous les opérateurs rencontrés ont fait preuve de compréhension face aux mesures de santé publique adoptées. Nous avons la certitude que la solidarité aubeloise - pendant mais aussi après la crise - jouera pleinement.

Pour le Collège communal, Freddy Lejeune

